



FEUILLE DE VIGNE
de Pierre Sourzat

Roches et Théron



Séance de dégustation avec Henri-Jean Crassat et Francine Labroue



Deux vignobles réunissent leurs moyens et leur savoir-faire dans une nouvelle entreprise portée par le goût de la solidarité: le Château des Roches, qui bénéficie du panorama exceptionnel sur les hauteurs de Belaye, et le Domaine du Théron d'où la vue est imprenable sur le village de Prayssac. Texte et photos Pierre Sourzat.

En 1997, Vic Pauwels achète le Domaine du Théron où il investit dans la création d'un chai ultramoderne au service d'un parcellaire de vignes d'une douzaine d'hectares. Dix ans plus tard, il revend le domaine à Fred Nanninga, homme d'affaires hollandais conquis par la beauté des lieux. Les frères Crassat, Henri-Jean et Francis, maître de chai et vigneron, employés sur le domaine depuis une dizaine d'années, se voient proposer la reprise de l'activité viticole par le nouveau propriétaire. Avec l'appréhension de s'engager dans une telle entreprise, ils évoquent la proposition avec Jean et Francine Labroue, les propriétaires du Château des Roches distant à vol d'oiseau de quelques kilomètres. Après plusieurs rencontres, la discussion glisse sur un projet de partenariat : à l'aube de la soixantaine, le couple Labroue est gagné à l'idée d'une association avec des hommes volontaires et expérimentés. « Nous avons réalisé que ce que nous faisons depuis des années chez nous, explique Francine, pouvait se faire mieux là-haut. De plus, tout ce que nous avons construit à force de travail, nous pouvions le transmettre à des jeunes qui avaient envie de poursuivre leur activité. » L'opportunité d'un chai



FEUILLE DE VIGNES
Association à Prayssac

De gauche à droite et de haut en bas :

- vue sur le Domaine du Théron;
- le chai de vinification du Domaine du Théron;
- le chai à barriques au Domaine du Théron;
- la vue sur les vignes et Prayssac depuis la salle de dégustation au Domaine du Théron.

pouvant vinifier la production de 25 ha de vigne, soit les surfaces cumulées de Théron et des Roches, séduisit Francine et Jean. Là-haut, c'est-à-dire sur le promontoire du Théron, il y avait un potentiel pouvant être exploité à plusieurs fins : vinification, œnotourisme, accueil de groupes et de manifestations.

Diversifier les terroirs et les cuvées.

Le chai est loué et les vignes affermées tandis que sont créés un groupement d'exploitation agricole (GAEC) et une société de négoce. « Nous avons fait appel aux deux œnologues du Syndicat AOC cahors, Éric Filipiack et Mylène Doux, pour étudier des orientations nouvelles, relève Jean. Grâce à eux, nous avons acquis en à peine dix ans une certaine notoriété au Château des Roches. Leur contribution devait nous permettre d'exploiter au mieux le potentiel des deux domaines et de tirer parti de l'excellent outil de vinification du Théron. » L'automne 2009 a été un temps





fort dans le démarrage de l'association.
« Nous avons fait nos premières vendanges ensemble en septembre dernier, précise Henri-Jean. On ne mélange ni les terroirs ni les cuvées, mais les vinifications sont faites en commun. »

Vinexpo à Hong-Kong. La commercialisation a également fait l'objet d'une

réflexion stratégique dans le partenariat. « Je vendais jusqu'à présent aux particuliers sur les salons, les marchés et au domaine, quelques cavistes, plus un peu d'exportation vers l'Allemagne et la Belgique, détaille Francine. Avec Henri-Jean, on est allé à Vinisud, le salon de Montpellier. Nous y avons invité Pierre Tan, un homme d'affaires chinois qui



Jean Labroue et Henri-Jean Crassat sur le vignoble du Château des Roches avec Belaye sur la ligne de crête.

Le prix du vrac du Cahors à 1€ le litre.

Des convictions, Jean Labroue n'en manque pas. Il mène un combat dans le cadre du Syndicat de défense du vin de Cahors (ODG) afin que le prix du vrac retrouve un niveau économiquement acceptable pour les exploitations viticoles. Il souligne dans son propos que déroger à une demande ferme et résolue d'1€ le litre pour 2009 compromet déjà les négociations sur le millésime 2010. Il n'a pas de mots trop durs pour considérer, la faiblesse de ceux qui céderaient, comme "une trahison" envers les vigneron qui ont décidé de résister et "un sabotage délibéré" de l'action engagée par leurs représentants dans l'intérêt collectif de l'AOC Cahors.



Il aime notre vin et veut faire boire le cahors dans son pays. Il incite des industriels du textile, désireux de se diversifier, à investir dans le vin. Pour cela, il a sélectionné douze vins de France dont le nôtre. Henri-Jean était présent sur le salon de Vinexpo à Hong-Kong du 25 au 27 mai dernier, en compagnie de Pierre Tan et d'un importateur chinois, pour y représenter nos vins. Il se situera non loin du stand tenu par l'Union interprofessionnelle du vin de Cahors. » Presque à ces mêmes dates, ont eu lieu les journées du malbec à Cahors.

Cultures et Vins de France. Depuis les débuts de leur association, Roches et Théron ont multiplié leurs axes de recherche pour la vente de leur production. Mais ils ont également pensé à développer l'œnotourisme. Ils ont récemment reçu le club œnophile de Fonsgrives près de Toulouse pour un repas sur le Domaine du Théron. Le 5 juin prochain, ils accueilleront, le ral-

lye des vins de cahors composé d'automobiles, motos et utilitaires de collection. Le programme prévoit le déjeuner dans le vaste chai de vinification. Les 24 et 25 juillet, ils organisent des journées portes ouvertes sur le promontoire du Théron, associant à celles-ci des amis vigneron d'autres appellations renommées en France. C'est aussi le « Quatuor à Cordes d'Aix en Provence » qui jouera sur le site le 25 juillet. Le premier week-end d'octobre, le club parisien "Culture et Vins de France" viendra effectuer des vendanges à la main. Les idées ne manquent pas sur le sujet et les vignobles du Domaine du Théron et du Château des Roches sont déjà promis à figurer dans des programmes touristiques comportant des circuits de vignobles. L'union fait la force et le proverbe ne saurait être démenti lorsque des bonnes volontés s'unissent avec conviction. ■



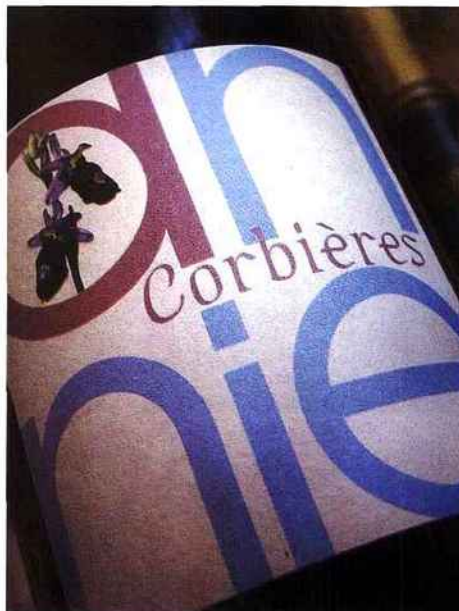
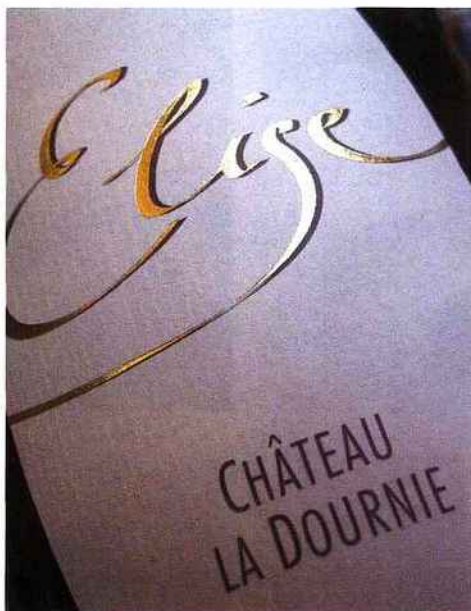
Vin et Prénom... le présent original

C'est en 2007 que Jean-Pierre Bordas a lancé sa société, la Sarl Odivin. L'idée était de travailler dans la promotion de vins de vignerons indépendants auprès des restaurateurs de la région Midi-Pyrénées.

Trois ans après la création de son entreprise, Jean Pierre a su tisser un réseau de professionnels partenaires et propose une trentaine d'appellations des quatre coins de France, des plus connues aux plus confidentielles. En marge de cette "cible pro", il a réfléchi au développement d'un concept parallèle pour élargir sa clientèle et s'adresser aux particuliers.

De nombreux cavistes étant installés sur la région, il fallait proposer quelque chose de novateur et de décalé. Curieux, observateur et habitué aux salons dédiés au vin, Jean Pierre, a constaté que les visiteurs étaient très attentifs aux étiquettes de cuvées faisant état d'un prénom. Aussi, il a constaté que ces cuvées, qui rendent souvent hommage à une personne de la famille du vigneron (un aïeul, une épouse), sont la plupart du temps des fleurons des propriétés. Enfin, il s'est dit que de telles bouteilles, marquées Annie, Alexis, Damien ou bien Elise pourraient constituer un cadeau original et personnalisé. L'idée fut donc de réaliser un site de vente en ligne qui proposerait de façon intuitive et visuelle d'authentiques cuvées prénommées. www.vinetprenom.fr était né !

Il y propose désormais des dizaines de cuvées glanées dans toute la France (avec livraison à en moins de 72 heures) et vient d'ouvrir une boutique/dépôt, à l'entrée de Cahors dans le quartier Saint Georges. Une belle initiative qui permet au vigneron de toucher une nouvelle clientèle et au consommateur de découvrir un vigneron et une région viticole de façon ludique.



Plus de renseignements : ODIVINS - Av. 15 Anatole de Monzie à Cahors - www.vinetprenom.fr - www.odivins.fr